

et que plus tard le général Pepe avait déclaré formellement qu'aucune troupe ne s'en retournerait et n'abandonnerait la cause de l'indépendance italienne.

« Le 23 à cinq heures de l'après-midi, une estafette venant de Montebello est arrivée à Vicence et y a donné la nouvelle que 1,200 Autrichiens se proposaient de marcher sur la ville.

« On battit tout de suite la générale, et tout le monde fut bientôt à son poste. A minuit et demi, les Autrichiens s'avancèrent près de la ville, et à une heure et demie la fusillade des barricades extérieures était assez vive. L'ennemi a essayé une surprise, mais il a été repoussé par la mitraille. Il a bombardé la ville depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf. Les femmes, les enfants s'employaient courageusement à éteindre le feu des bombes. Plus de 600 projectiles ont été lancés sur la ville. Les barricades ont été vaillamment défendues par les habitants, mêlés de troupes régulières et irrégulières. Une seule barricade n'a pas été abandonnée.

« L'artillerie suisse pontificale et celle du pays ont parfaitement travaillé. Enfin, après cinq heures de bombardement, les Autrichiens se sont retirés; et si jamais ils tentent de se représenter, les habitants de Vicence sauront bien les repousser de la même manière. Le général Durando s'est montré un soldat intrépide. Nous avons eu douze morts et une quarantaine de blessés. On assure que deux compagnies de Suisses ont pris à la baïonnette deux pièces d'artillerie et les servant aux munitions. — (L'Ére Nouvelle.)

— La Gazette Piémontaise, du 25 mai, nous apporte sur les derniers événements de Naples des détails bien tristes et qui porteraient le nombre des victimes à un chiffre si élevé que nous voulons le croire exagéré :

« Trois palais ont été incendiés. Parmi eux et le plus beau était celui occupé par le consulat de Sardaigne. La chancellerie a éprouvé le même sort que les autres appartements. Les archives ont été détruites et dispersées. Après cet événement, le consul sarde s'est mis sous la protection du consul de France. Tout cela, ajoute-t-on, aurait été fait d'après les ordres du gouvernement.

« Hier, presque tous ceux qui avaient été faits prisonniers à l'occasion du 15 mai ont été mis en liberté : mais ce ne sont que ceux dont la faute a été seulement de se trouver dans la rue de Tolède ou dans les lieux voisins de la lutte.

« La perte est incroyable. Le 16, à midi, on avait déjà enterré 1,777 cadavres, parmi lesquels se trouvent 450 soldats. Je ne puis rien dire pour ce qui concerne les blessés. Les étrangers n'ont pas beau-

coup souffert. Les Français ont demandé une indemnité de 50,000 fr. Le gouvernement a promis de les satisfaire. Les boutiques sont fermées par suite du départ, pour la Lombardie de 4,000 hommes.

« Le 21, la ville était tranquille. Des patrouilles de 20 à 50 hommes la parcouraient en tous sens. Quand on s'approche trop près d'elles; on risque fort d'être insulté. L'insolence des soldats est à son comble; les officiers eux-mêmes ne sont plus respectés. Les décrets du gouvernement se multiplient chaque jour. On ne sait rien des provinces. On en dit beaucoup de choses, mais on ne peut rien croire. Le télégraphe est détruit. Les vaisseaux français ont à bord une grande quantité d'émigrés qui sont parfaitement accueillis et bien traités. Le roi, pour reconnaître les bons services de la troupe, lui a fait donner un mois d'avance.

Le nombre des morts s'élève à plus de 1,900 »

— Depuis la journée du 15 mai, l'Assemblée nationale est en état de défiance à l'égard de la commission du pouvoir exécutif, qu'elle soupçonne sinon de l'avoir trahie, au moins de l'avoir très-mal défendue. Ceux, en effet, qui ont été témoins de cette journée, ne se rendaient pas compte de l'abandon où le parlement avait été réduit pendant près de quatre heures, lorsque, dès la veille, tout le monde savait qu'il serait envahi le lendemain. Ils se demandaient comment le pont de la Concorde, gardé par un bataillon de la garde nationale, s'était ouvert aux colonnes serrées de l'anarchie; comment les troupes de toutes armes, amassées au Champ-de-Mars étaient demeurées immobiles; comment les réserves de la garde nationale commandées dans chaque mairie avaient ignoré jusqu'au soir ce qui se passait; comment enfin tout s'était trouvé d'accord pour laisser aux conjurés le temps et la volonté d'aller au delà de leur pensée primitive. Quelle main avait suspendu l'action du pouvoir pendant de si longues heures? Quelle main avait tenu tant de forces combinées à une distance respectueuse du lieu où elles étaient attendues et où l'on devait leur avoir donné rendez-vous? C'étaient là les questions que chacun s'adressait dans les premiers moments de cette mystérieuse surprise.

La réflexion les confirmait encore.

Une trahison isolée ne suffisait pas pour expliquer un aussi multiple concours de circonstances fatales. La défense de l'Assemblée n'avait pas dépendu d'un seul corps et d'une seule nature de troupes, ni d'un seul commandement. Qui avait frappé d'inertie, à tant de postes divers, de si nombreuses masses d'hommes? Qui avait empêché pendant des heures entières la

propagation électrique de cette nouvelle: L'Assemblée nationale est envahie et profanée!

Le soir, le lendemain, le surlendemain, la commission du pouvoir exécutif affirmait à la tribune que toutes les mesures nécessaires avaient été prises pour préserver l'Assemblée; elle le disait et le redisait, mais elle n'expliquait pas comment ses mesures avaient eu partout, en même temps, et pendant un si grand nombre d'heures, l'extraordinaire effet de ne rien produire qu'une multitude armée et immobile à cent pas du lieu où se consommait le crime de lèse-majesté nationale. Enfin hier, un rapport de la commission exécutive à l'Assemblée nationale, rapport publié ce matin par le « Journal des Débats, » a essayé de répondre à la curiosité et aux inquiétudes de l'opinion. Nous en donnons plus bas le passage décisif. On y verra les mesures prises par la commission du pouvoir exécutif dans la journée du 15 mai, et les causes qui en ont arrêté ou détourné l'effet. Ces causes sont plutôt entrevues qu'indiquées. Telles qu'elles sont, et sauf la réserve due à la défense de personnes compromises, nous croyons qu'elles sont de nature à justifier les dépositaires du pouvoir exécutif.

Le plus grand malheur de la situation serait une défiance prolongée entre l'Assemblée nationale et ceux à qui elle a confié la part d'action publique qu'elle ne pouvait pas exercer par elle-même. Il vaudrait cent fois mieux leur donner des successeurs que de les accepter à demi.

(L'Ére Nouvelle.)

Nous prions l'ami qui a eu l'obligeance de nous communiquer l'extrait de lettre qui suit, de vouloir en agréer nos plus sincères remerciements.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE,
Extrait d'une lettre écrite de Mans, en date du 25 mai, 1848, adressée à un Monsieur à Québec.

« Vous parlerai-je maintenant de la pauvre France autrefois si grande, si belle et si prospère? Oui, un peu, et seulement un peu, car il me faudrait écrire tout un volume si je vous racontais tous les malheurs qui l'accablent depuis la fin de l'année 1846, surtout. L'année 1847, comme vous le savez, a été des plus calamiteuses pour l'Europe en général par la disette des grains. Il y eut en France, beaucoup de souffrance occasionnée tant par le manque de pain que par les craintes incessantes d'une population affamée et sans travaux; la misère était à son comble, des troubles existaient partout et des émeutes sanglantes se manifestèrent dans les principales villes de la province.

Le Mans aussi, eut ses émeutes et ses